nue ce qu'elle est, et nous n'aurions pas eu la guerre de 1870. Tous les documents diplomatiques et l'ensemble des évènements le prouvent surabondamment.

L'amoindrissement de la France est l'œuvre de nos révolutionnaires. Voilà la vérité historique. Ce parti nous a toujours été néfaste.

Selon M. Daudet, le « club de Belleville était une machine politique dans les mains de gens habiles ». Parbleu ! on l'a bien vu par la Commune. Encore un peu, M. Daudet nous dirait, comme essaya de le faire entendre jadis le journal de M. Deregnaucourt, le *Libéral du Nord*, que les incendies des monuments de Paris ont été l'œuvre des réactionnaires.

M. Daudet devrait bien nous donner sa pensée sur ce qui s'est dit dans les clubs de Paris pendant la présente période électorale. Juge-t-il que ces réunions aient été aussi une « machine politique » entre les mains de gens habiles, et est-il sincèrement rassuré sur les intentions des orateurs qu'on y a entendus ?

« *La République qui vient d'être fondée sera-t-elle définitivement affermie? Nous rendra-t-elle l'apaisement, la force, la stabilité? Ou bien la verrons-nous disparaître comme ses aînées, après avoir servi d'instrument de combat aux factions, en ne laissant derrière elle que des ruines?* » Hier soir, les électeurs de Paris entendaient ces paroles, qui précisent avec tant de justesse la question décisive à laquelle la France répondra dimanche. Ces mots, est-ce l'honorable M. Buffet qui les a prononcés pour rappeler une dernière fois que la lutte où se débattent aujourd'hui les destinées de notre pays, c'est celle « de la conservation et du radicalisme », comme M. Léon Say le prédisait déjà en 1873 à M. Christophle? Ces mots, est-ce nous qui les avons écrits, nous que les journaux de la gauche accusent à l'envi de n'apercevoir dans la confusion du présent ou dans l'obscurité de l'avenir que la trop flamboyante menace du « péril social » ? Non, ces paroles viennent du centre gauche ; on peut les lire dans un manifeste signé par les députés qui formaient récemment son bureau, MM. Ricard, Krantz, Schérer, Casimir Périer, Pernolet et Lanfrey.

« *Défiez-vous de ces coureurs de popularité qui vous prodiguent des promesses qu'ils ne sauraient tenir et des adulations injurieuses par leur excès même..... Ne donnez vos voix ni à ces faux amis de la constitution qui ne cherchent, dans le droit de la perfectionner, que le moyen de la détruire, ni à ces agitateurs suspects qui fomentent les haines sociales parce qu'ils envivent, ni à ces incorrigibles sectaires qui n'invoquent la clémence que pour réhabiliter le crime* ! » Qui qualifie ainsi les radicaux ? Qui stigmatise de pareilles marques ces courtisans de la foule qui l'ont flattée si bassement dans nos clubs électoraux? Qui frappe de ces traits les démagogues qui repaissent de tant d'utopies la crédulité de la multitude ou qui irritent par tant de séductions mensongères la faim de l'imagination populaire? Qui blesse de coups si sûrs et si profonds les complices de la Commune, les révolutionnaires indulgents qui, avec les faux semblants de la miséricorde pardonnent et rappellent dans nos murs les assassins et les incendiaires de 1871, tout en sachant bien que ceux qu'ils osent absoudre étaient hier les ouvriers d'un grand crime social et national, et seraient demain les artisans d'une vengeance implacable ?

Qui donc dénonce au bon sens des électeurs ces fous et ces furieux? Est-ce nous, nous qu'une même prévoyance a si longtemps rendus coupables d'avertissements semblables? Non, ce sont les sept républicains qui, au nom du centre gauche, viennent d'inviter la population de Paris à s'honorer « par des choix sérieux, réfléchis, sensés », capables de n'« *alarmer aucun des grands intérêts sociaux.* »

Ce manifeste du centre gauche n'a pas besoin de commentaire. Evidemment, il y avait dans les discours et les événements électoraux de ces derniers jours une lumière qui a dissipé bien des nuages : les regards du centre gauche ont vu comme les nôtres le danger qui accourt à l'horizon. Le centre gauche avait trop fermé les yeux; ce n'est pas nous qui le blâmerons de les ouvrir, si tardivement que ce soit. Nous approuvons donc hautement le langage qu'enfin rendu clairvoyant par l'éclat même du péril, le centre gauche tient aux électeurs de Paris et du pays entier; et à cette approbation nous ne mêlerons aucun regret. Nous ne nous demanderons point si le centre gauche n'a pas, par une politique trop confiante en elle-même et souvent aveuglée par la prévention, couvert de ses excuses, relevé du discrédit, fortifié et par là enhardi cette extrême gauche des flancs de laquelle surgit le radicalisme dont il est épouvanté aujourd'hui. Nous sommes prêts à dire : qu'importe ! si le mal causé par tant de malentendus et d'erreurs cesse au moment opportun et s'il se répare complétement. Car qu'importe que le centre gauche et nous, plaidant chacun avec de dures et vaines récriminations la cause du passé, nous rangions derrière nous les jugements de l'histoire, si nous manquons ensemble aux devoirs suprêmes de l'heure présente, si en commun nous perdons l'avenir, si les uns et les autres nous succombons parmi les ruines de la société et de la patrie ! Nous le répétons : nous louons sincèrement le centre gauche des conseils salutaires qu'il vient de faire entendre; mais nous espérons et nous attendons de lui quelque chose de plus que des avis intelligents. Il reste que la logique et l'énergie ne lui manquent pas plus que les honnêtes intentions; il faut maintenant qu'il montre autant de fermeté que de sagacité. Hier, il a bien parlé; puisse-t-il demain non moins bien agir !

Bulletin du jour

Les attaques dont M. le duc Decazes a été l'objet de la part de certains orateurs de réunions publiques, vont nécessiter, assure-t-on, des poursuites judiciaires. On sait qu'un procès semblable est commencé contre la *République française* pour injures contre M. le vice-président du conseil. En ce qui concerne M. le duc Decazes, on ignore les noms de ceux qui sont sous le coup d'une action juridique. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'à la suite des propos diffamatoires tenus contre le duc Decazes dans des réunions publiques, une plainte a été déposée entre les mains du procureur de la République et une instructions a été ouverte.

Dans une réunion électorale privée, M. le duc Decazes a renouvellé ses déclarations en faveur de la Constitution actuelle qui, dit-il, « est le dernier refuge contre le désordre, contre l'anarchie. »

Le journal l'*Ordre* a insinué dans un article qu'un compromis avait eu lieu avec le comité Chauffour en cas de ballotage; je n'ai reçu aucune proposition, ni sollicité, ni contracté aucun engagement. Relevant directement d'un comité qui m'a fait l'honneur de me patronner, je ferai ce qu'il décidera. »

Le cabinet Disraëli semble vouloir réveiller l'Angleterre et la faire sortir enfin de sa somnolence. Y réussira-t-il ! C'est ce qu'on ne saurait affirmer. En attendant, nous devons signaler le fait qui donne lieu à l'observation qui précède.

Dans un banquet donné le 16 à Londres par les Chambres de commerce anglaises, le marquis ee Salisbury secrétaire d'Etat pour l'Inde répondant au toast porté aux ministres s'est exprimé en ces termes :

« Il est évident pour tous qu'un sentiment nouveau s'est emparé de l'Angleterre depuis quelques mois; une sorte de tressaillement, d'aspiration à l'action, un désir de se voir indiquer le but auquel elle doit tendre et de voir se dessiner une politique nette. Les pays étrangers ont cru, depuis trente ans que, parce que nous sommes dévoués au commerce, nous sommes un peuple docile timide, prêt à accepter qu'on empiète sur ses droits. C'est une grande erreur. Le tempérament des hommes d'Etat varie, l'esprit du peuple reste. Parce qu'il est tourné vers le commerce, il ne s'en suit pas qu'il soit timide, mais il sait ce qui vaut ou ce qui ne vaut pas la peine qu'on lutte.

» Nous ne nous mêlons pas des querelles étrangères, mais nous sommes prêts à frapper fort et dur si la nécessité l'exige. Notre politique se concentre de plus en plus sur les Indes et sur les routes qui y conduisent. C'est ce sentiment qui nous a inspiré dans l'affaire des actions de hier. Le pays est à tout prix résolu à ne pas courir le risque d'être joué au sujet des contrées qui sont sur le chemin des Indes.

» Je crois, ajoute le marquis de Salisbury, que sans distinction de parti, vous soutiendrez tous le gouvernement, attendant de nous que nous désirons profondément la paix, mais aussi que dans toutes les parties de l'empire nous soutenions les droits de la nation et l'honneur de la couronne. »

Voilà ce qui s'appelle parler haut et ferme. Reste à savoir si ce discours ne parle bravement d'action que pour enfoncer des portes ouvertes.

CHRONIQUE

Le ministre de l'intérieur a fait demander, par dépêche télégraphique, à plusieurs préfets de nos départements montagneux, si toutes les voies de communications pourront être praticables le jour des élections.

—

M. Caillaux, ministre des travaux publics, doit se rendre prochainement à Saint-Etienne.

Le ministre visitera le puits Jabin, examinera l'état des travaux de réparation et étudiera les mesures à prendre pour prévenir le retour de semblables catastrophes.

—

Le *Journal officiel* publie une troisième liste de souscriptions versées, pour les familles des victimes des puits Jabin, entre les mains de Mme de Mac-Mahon. La somme totale des trois listes s'élève à 32,352 fr. 25 c.

—

On lit dans la *Patrie* :

« D'après un renseignement recueilli à bonne source, on peut, dès aujourd'hui, considérer comme certaine la nomination de M. Rivers Wilson, directeur général de la dette anglaise, en qualité de ministre ou plutôt de contrôleur des finances du vice-roi d'Egypte.

» M. Wilson sera spécialement chargé de prendre les dispositions nécessaires pour assurer le paiement des intérêts des cent millions représentant l'achat des obligations du canal de Suez. »

—

M. Emile Ollivier adresse une nouvelle lettre aux électeurs dont il sollicite les suffrages. Cette fois, c'est spécialement aux paysans qu'il veut parler Il leur raconte à sa façon l'histoire de l'empire, et déclare que si on n'eût pas renversé l'empereur Napoléon III, il eût réparé sa défaite.

Mais le passage le plus curieux de la lettre est celui dans lequel M. Ollivier déclare que *l'armée était prête plus qu'elle ne l'avait jamais été.* Que M. le maréchal Lebœuf ait dit cela avant la campagne, c'est la preuve d'une légèreté et d'une ignorance coupables. Le répéter cinq ans après 1870, c'est montrer une singulière audace.

—

Nous apprenons que M. Ambroise-Firmin Didot est atteint d'une fluction poitrine qui inspire les plus vives inquiétudes à sa famille et à ses nombreux amis. M. Firmin Didot est âgé de quatre-vingt-cinq ans.

—

On vient d'afficher sur les murs du 6e arrondissement, une lettre dans laquelle Garibaldi recommande aux électeurs du 6e arrondissement, la candidature de M. Emile Accolas. Voici le texte de cette lettre :

« Aux membres du Comité du 6e arrondissement de Paris.

» Mes chers amis,

» Le choix de M. Emile Accolas est excellent, je vous salue de cœur,

Signé : GIUSEPPE GARIBALDI.

ETRANGER

ANGLETERRE. — On mande de Londres, 16 février :

« La correspondance relative à la cession de la Gambie a été distribuée au Parlement aujourd'hui.

» Une dépêche de lord Derby à lord Lyons, en date du 11 avril, rapporte une conversation entre M. Gavard et lord Derby, dans laquelle M. Gavard fit ressortir les avantages que trouverait l'Angleterre à l'échange proposé, la France cédant le territoire avoisinant Gold Coast, Bassam et Assinée, contre la colonie Anglaise de la Gambie.

» Lord Derby ayant demandé des renseignements au *Colonial Office*, le comte de Carnarvon écrivit à M. G.-H. Kortright, administrateur de la Gambie, lui demandant quels étaient les sentiments de la population relativement à une cession de la colonie à la France.

» Le rapport de M. G.-H. Kortright, contate que la bourgeoisie et les négociants, répugnaient comme la population indigène à l'idée de passer sous le régime militaire français; cependant M. Kortright ne croyait pas que ce sentiment fut durable, car il pensait que le surcroît d'activité qui résulterait de l'occupation française ne tarderait pas à faire accepter au pays le changement opéré.

» Les marabouts de Combo-Inférieur le redouteraient beaucoup ; mais le caractère aggressif et guerrier de cette tribu serait au contraire, une excellente raison pour céder la Gambie à une puissance militaire capable de tenir ces indigènes en échec.

» Le comte de Carnarvon écrivit à lord Derby, le 5 mars, que l'état des affaires sur la côte occidentale d'Afrique était tel qu'il serait à désirer, que lord Derby s'informât immédiatement si le gouvernement français était toujours disposé à continuer les négociations pour l'échange du territoire projeté.

» Le projet de traité fut rédigé le 25 juin par lord Derby et soumis au comte de Carnarvon qui l'approuva. Ce dernier signalait cependant l'existence de conventions par lesquelles le gouvernement de la Gambie était tenu de payer annuellement à différents chefs indigènes certaines sommes pour la protection des négociants. Lord Derby aurait à porter ces conventions à la connaissance de la France. Le comte de Carnarvon pensait que les graves complications survenues dans la Gambie étaient une raison de plus d'activer les négociations avec la France.

» Répondant à la protestation des habitants de la Gambie, le comte de Carnarvon dit qu'aucune démarche définitive n'aurait lieu sans l'autorisation du Parlement. »

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE

Par délibération du tribunal de commerce de Roubaix en date du 17 février courant, Me Merlin, ancien avoué à Dreux a été nommé agréé près le dit tribunal, en remplacement et sur la présentation de Me Pannier, démissionnaire en sa faveur, et il a prêté serment en cette qualité, à l'audience dudit jour.

—

En exécution des instructions qui ont été transmises par M. le ministre de la guerre, les généraux commandant les corps d'armee viennent de former des commissions pour l'inspection et le classement des chevaux et mulets susceptibles d'être requis pour le service de l'armée.

Ce travail, qui aura pour base le dernier recensement, sera effectué par canton et portera seulement sur les chevaux et juments de plus de six ans, et sur les mulets et mules de plus de quatre ans.

A partir du 8 mars prochain, les cultivateurs et propriétaires seront invités à conduire leurs animaux au chef-lieu du canton. L'inspection aura lieu en présence du maire de chaque commune intéressée, et le classement des animaux dans telle ou telle arme sera décidé immédiatement.

La taille minimum exigée est, pour mulets, de 1 mètre 34, et pour chevaux 1 mètre 48. De ce minimum à 1 mètre 50, les chevaux seront classés dans le train, l'artillerie ou la cavalerie légère.

A partir de 1 mètre 50, ils entreront dans la cavalerie de ligne, et à 1 mètre 54, dans la cavalerie de réserve.

Les commissions seront composées d'un officier de cavalerie, président, d'un membre civil désigné par le préfet, et d'un vétérinaire. Leurs itinéraires devront être arrêtés et notifiés au préfet le 18 février au plus tard. Les opérations devront être terminées dans un délai d'un mois.

Les animaux ne feront l'objet d'aucune estimation, leur classement devant servir de base au règlement des indemnités en cas de réquisition.

—

Nous savons que la position des facteurs est, en ce moment, une des préoccupations particulières de M. le directeur général des Postes.

Si nous sommes bien informés, des instances sont poussées activement au ministère des finances pour arriver à faire établir trois catégories de haute paie parmi les facteurs.

La première haute paie serait de 50 fr. et pourrait être conférée au bout de dix ans de service; la seconde, également de 50 fr., pourrait s'ajouter à la première après quinze ans de service; enfin la troisième catégorie, soit encore 50 fr. de plus, serait ouverte à vingt ans de service.

On voit que la situation serait notablement améliorée, puisque, à un moment donné, 150 francs viendraient s'ajouter au traitement normal des facteurs.

—

Mardi, on a retiré de la *Marque*, sur le territoire de Gruson, le cadavre du nommé C. Plantain, âgé de 78 ans, cordonnier à Péronne, canton de Cysoing.

Plantain avait été rendre visite à un de ses amis qui habite Baisieux, et en retournant le soir, trompé par l'obscurité, on croit qu'il est tombé dans la rivière, d'où il n'a pu sortir, bien qu'il n'y ait pas plus de deux pieds d'eau.

Nous lisons dans la *Gazette de Tourcoing* :

La réunion publique de dimanche

Par suite du reproche que le *Progrès du Nord* nous adressait avant-hier, d'avoir reproduit un compte-rendu fantaisiste de la réunion publique donnée par les républicains à l'ancien *Petit-Château*, nous avons prié l'un de son amis de nous faire, à son tour, le récit fidèle de ses propres impressions.

Voici la peinture humoristique qu'il nous envoie de cette mémorable journée; on verra qu'elle s'accorde en tous points avec notre première version, laquelle nous a été d'ailleurs confirmée par les plus honorables témoignages.

Mais qui donc, de nouveau, vient troubler mon diner ?

Qui ? ah ! parbleu, des farceurs étrangers et indigènes, un tas de plaisants qui donnent aujourd'hui, entre la poire et le fromage, une grrrrande et bررrrillante représentation dans la salle de danse du Moulin-Fagot.

Ce sera à se tordre, dit-on. Raison de plus pour n'y pas manquer. Disons d'abord qu'il n'est pas question du tout du concours de pigeons, ni de l'assaut d'armes, ni de la soirée chantante, autant de choses qui ont lieu ce soir dans ce quartier privilégié : il s'agit tout simplement de l'exhibition en chair et en os du lion du jour, du revenant de 12, en un mot du citoyen Louis Desurmont de Marquillies-lez-Don, prêt à revenir désormais le héros, fameux, célèbre, illustre, légendaire de l'élection législative de 1876 par les deux cantons de Tourcoing.

Donc, j'y vais ou j'y vas, (l'un et l'autre se dit ou se disent.)

Sans m'arrêter à l'écriteau de l'orchestre sur lequel s'annonce une Polka, je m'avance le plus proche possible de l'opérateur et de ses administrateurs et je distingue, entre autres personnages qu'on me désigne, un parfait gentilhomme, pardon, un citoyen à lunettes, d'un abord très-avenant, menton rond, visage ovale, chevelure argentée, d'apparence vacciné : marques particulières, néant.

Quand on me dit c'est LUI, je me surprends sur les lèvres un refrain connu :

Eh bin, i n'est pas drôl' du tout;
C'est un bel homme !...

Derrière le groupe des matadors on aperçoit, dressée sur l'estrade, une table couverte d'un tapis vert, munie d'une carafe et du verre d'eau traditionnel. Quelques chaises attendent les honorables démocs à qui va revenir bientôt l'honneur de les occuper.

En effet, ça commence.

C'est d'abord M. Léandre Leduc, un barbu, *qui s'avance*, bu qui s'avance le premier, suivi de M. Jules Leloir. Tous deux s'assoient à la même table, vis-à-vis du même verre. M. Leduc se lève, proclame; installe son acolyte comme président du bureau; à son tour, M. Leloir se lève, proclame, installe comme assesseur son installateur M. Leduc à qui il adjoint M. Louis Pollet-Hassebroucq, on le voit, c'est *tout comme* la tonsure des séminaristes : on se la fait l'un à l'autre.

Après ces préliminaires obligés, M. le commissaire central prend sa place à proximité du bureau. Il est imité, par le candidat M. Louis Desurmont et par un Monsieur, à sa suite, à qui plusieurs ont pu un instant supposer des fonctions d'interprète, de porte-voix ou de sténographe, que sais-je ? Mais dont le rôle n'est en réalité que celui de « COMPÈRE ».

M. le président expose d'une façon limpide et correcte, que la loi nouvelle sur les réunions électorales édicte des pénalités sévères contre quiconque assiste à ces sortes de réunions, sans être électeur dans la circonscription même où elles ont lieu. En conséquence, il invite les personnes présentes dont les noms ne figurent pas sur les listes électorales des cantons de Tourcoing, à se retirer immédiatement si elles ne veulent pas s'exposer à de sérieux mécomptes. La loi est dure, ajoute-t-il, mais c'est la loi...

(Ici quelques profanes en défaut s'exquivent discrètement, entre autres un marchand de macarons dont les dés malchanceux viennent de m'alléger de sept sous.)

... Je disais donc, Messieurs, et je tiens à vous répéter que, pour pouvoir séjourner plus longtemps dans la salle, il faut être cu électeur ou candidat.

Deux personnes, étrangères à la circonscription ont seules, que je sache, le droit d'assister à notre réunion; ce sont : MM. Desurmont, de Marquillies, et Testelin, de Lille, qui ont posé l'un et l'autre leur candidature.

(Vive Desurmont, vive Testelin !)

Comme qui dirait : vivent les deux compétiteurs.

Sur l'autorisation de M. le président et en raison du froid de la température (sinon de la froideur du public,) on voit se couvrir les quelques têtes qui ne l'étaient pas, histoire de faire les choses en « vrais démocrates. »

La parole est à M. Louis Desurmont. (Mouvements d'attention.) L'orateur se présente dans toute sa belle stature, armé du plus charmant sourire de sa bouche en cœur; le revers de la main gauche repose avec grâce sur le milieu du dos, et la dextre gantée, mieux rompue que l'autre à l'exercice de la déclamation, est chargée de servir d'écho mimique à son rétif larynx.

Yeux, écoutez sa voix, sourds fermez bien l'oreille :

On va lire une page à nulle autre pareille... Dans un court préambule qui sert d'introduction à sa courte harangue, le futur rebuté exhale un fatras de mots creux et sonores tels que *tolle*, *brouhaha* etc., pour dire simplement à l'auditoire que, de peur de voir dénaturer le sens de ses paroles, il a cru prudent d'écrire *son* discours. Puis, tirant de sa poche quelques feuilles de papier, il écorche à voix basse, avec infiniment de peine et d'hésitation, une élaboration de circonstance dont le débit mal assuré me porte à suspecter la douteuse paternité.

Dès le début, l'orateur oublie d'apporter une variante à l'hommage qu'il rend à la *nombreuse* assistance... (laquelle se compose, jusque-là, de 53 personnes !) Plus loin il se déclare partisan de toutes les libertés, mais non des licences; il marmotte des choses qu'on entend à demi, réédite sa circulaire électorale et hasarde une allusion à la supériorité de son adversaire dans les connaissances commerciales et industrielles.

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 19 FÉVRIER 1876.

— 19 —

Patrie & Dévouement

DEUXIÈME PARTIE

BATAILLES.

VI

(*Suite*)

Non loin de là, les Cosaques et les paysans restaient spectateurs silencieux de cette scène.

« Sont-ce des prisonniers? demanda Paul en s'approchant de son père.

— Pas jusqu'à présent, du moins, répondit celui-ci. Nous avons fait avec eux une rencontre assez brusque. En nous trouvant sur la route, ces individus nous ont longtemps considérés ; ils se sont concertés ensemble en leur langage, et, ayant appris du domestique que j'étais le colonel Nebutoff, ils ont dit avoir à me faire une communication importante.

— Et mon père veut faire à ces Tsiganes l'honneur de leur accorder un moment d'entretien, au lieu de les renvoyer comme ils le méritent! dit Alexandra en riant. Comment pourrait-on ajouter foi à ce qu'ils disent? Ce sont des misérables bohémiens... Je reconnais parfaitement cette femme, qui nous a fait, un soir de carnaval,, chez Aline Sawinska, les prédictions les plus comiques... Leur besage est sans doute à sec, mon cher père, et en conséquence ils vont vous donner, pour un rouble, les renseignements les plus merveilleux.

— Ne plaisantons point trop, ma fille. Ces gens-là, rôdant perpétuellement de ferme en château, de village en village, peuvent posséder des informations très-nombreuses, et parfois précises. En temps de guerre, aucun détail n'est à dédaigner, pourvu qu'il soit vraisemblable. Aussi, qu'en dites-vous, messieurs? je suis prêt à les interroger. »

Les deux officiers firent un geste d'assentiment, et aussitôt Alexandra reprit avec instance :

— Alors, mon père, je continuerai à vous demander, comme je le faisais tantôt, la faveur d'assister à cet interrogatoire.

— Je ne comprends pas du tout, ma fille, de quel intérêt il peut être pour toi.

— Ce sera si curieux, mon père, un interrogatoire de bohémiens! Vous croyez avoir des renseignements? vous avez des phrases cabalistiques, des prédictions, des exclamations, dont : « Malheur! malheur! » sera la dominante. Est-ce que je ne me souviens pas de la scène qu'elle nous a jouée jadis, à la soirée d'Aline?... Mon cher père, laissez-moi vous accompagner: je crois ai assister à un drame, et je crois que ces bonnes gens sont d'excellents acteurs.

— Très-fâché de vous contrarier, ma chère sœur; mais il y a de ces secrets, précieux pour l'oreille des commandants, qui ne sont point destinés à celle des jeunes filles.

— En vérité, Paul, vous êtes assommant ! Aller vous mêler de donner au colonel Nebutoff des leçons de prudence et de discipline militaire? Croyez-vous que je nuirai à la sûreté de l'Etat, quand j'écouterai les contes bleus que ces vagebonds ont à nous dire? Vous devez savoir d'abord que je suis capable de garder un secret, car je ne laisserai pas ma raison au fond d'un verre de champagne, moi, » ajouta-t-elle avec une expression railleuse.

Le colonel Nebutoff vit que le front de Paul commençait à se rembrunir et qu'une querelle allait éclater; aussi, cédant à sa paternelle faiblesse pour la volontaire Alexandra, il dit aussitôt au jeune homme :

« Paul, on m'a appris que la batterie n° 9 n'est plus en état de service. Voulez-vous aller la visiter et en diriger les réparations ? Il n'y a que vous qui puissiez me remplacer dans cette tâche. »

Le jeune homme s'inclina et s'éloigna, non sans un visible mécontentement.

« Allons, venez, petite obstinée, dit alors le colonel, en se tournant vers sa fille. Capitaine Ignatiew, voulez-vous bien me servir de secrétaire? Ivan, amenez-moi cette femme et ses deux compagnons. »

Tous se rendirent alors dans une grande salle basse où se réunissait parfois le conseil des officiers. Une longue table couverte de serge verte occupait l'une des extrémités; auprès de cette table étaient rangés un fauteuil et quelques chaises de paille; deux ou trois cartes pendaient aux murs; une croix grecque, faisant face à un portrait de l'empereur, se dessinait sur la muraille nue.

Alexandra, en rentrant, avança le fauteuil à son père, prit une chaise pour elle-même et alla s'asseoir dans un coin, les yeux brillants d'une curiosité étrange. Le capitaine disposa sur la table une feuille de papier et une plume, et se plaça à une certaine distance du colonel. Un cosaque amena les trois bohémiens et se retira vers la porte.

On ne voyait presque plus Alexandra, silencieusement cachée dans l'ombre, car le jour allait s'éteignant.

« Quel motif vous amène ici ? demanda le colonel à voix haute, en considérant les individus qui se présentaient à lui.

— Parle, frère; tu es l'aîné, dit l'un des bohémiens, poussant l'autre du coude.

— Le premier motif que nous ayons, c'est la vengeance, dit alors ce dernier.. Ceux qui nous ont nui sont trop puissants pour que nous puissions nous venger nous-mêmes. Nous n'avons pas d'autre ressource que de les dénoncer.

— Ah ! c'est de dénonciation qu'il s'agit? reprit le colonel. Voyons d'abord, braves gens, si vos dénonciations sont admissibles. De qui voulez-vous vous venger ?

— Des insurgés, mon colonel; des Polonais maudits, de ces beaux gentilshommes qui veulent être libres et refusent aux autres la liberté, qui demandent qu'on leur ôte leurs chaînes et qui enchaînent les pauvres comme des esclaves, comme des ours, comme des chiens... Autrefois, ils nous faisaient vivre encore; ils payaient nos danses, nos chansons, les recettes de beauté que composaient nos femmes et les onguents que nous faisions pour leurs chevaux... Et puis, ils n'étaient pas trop soigneux, pour l'ordinaire; et les pauvres *tsiganes* pouvaient bien par ci par là, se régaler de quelque pièce de bétail oubliée dans les champs. Mais, bah ! à présent, ils ne dansent et ne chantent plus; ils gardent tous leurs bestiaux pour le camp et ils se sont mis à faire la guerre... Du moment qu'ils nous ont offensés et ne nous donnent plus de quoi vivre, nous pouvons hardiment nous venger. Si vous voulez, monsieur le colonel, vous en tiendrez toute une bande après-demain. »

Ici le capitaine Ignatiew, penché sur la table, se releva soudain et considéra le bohémien avec attention, tout en frisant délicatement sa moustache.

(*A suivre*). Etienne MARCEL.